

United Nations

Nations Unies

GENERAL
ASSEMBLY

ASSEMBLEE
GENERALE

UNRESTRICTED
A/C.3/361.
22 novembre 1948
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

Dual distribution

Troisième session
TROISIEME COMMISSION

PROJET DE DECLARATION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

Chine : Texte transactionnel pour l'article 25 du projet de déclaration (E/800)

"Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et à ses bienfaits.

Toute personne a droit à la protection des intérêts moraux et matériels résultant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont elle est l'auteur."
